Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260423-05052026-DE

PONTRIEUX

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 20 Avril 202 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 15

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LESNE Jean-Luc, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, DRONNE Anne, LEDUC Marie VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan, HOUSSARD Patrick

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: CAPMARTY Ivan a donné pouvoir à VILLECROZE Philippe

Secrétaire de Séance : PICHOT Pierre

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 14/04 /2026

*****

DELIBERATION N°05/05/2026_DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650 qui prévoit que dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée dans les communes de moins de 2000 habitants au plus, de 7 membres, à savoir : le maire, président et 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Ces membres sont désignés par le Directeur Département des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables proposée sur délibération du Conseil Municipal, en nombre double, soit 12 titulaires et 12 suppléants.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jour de leurs droits civils, être inscrits aux rôles d'impôts locaux de la commune, être familiarisés avec

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260423-05052026-DE

les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes p
de la Commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ETABLIT LA LISTE tel que :**

Commissaires titulaires :

-Guirec LE TEROU	**-Samuel COZANNET**
-Cécile EVRARD	**-Sandrine PICHOT**
-Gilberte JUMELET	**-Aurélie LE GOAZIOU**
-Monique LE BAIL	**-Monique SHOOMWATER**
-Marie PICARD	**-Nicole RICHARD**
-Patrick HOUSSARD	**-Marie-Paule COURQUEUX**

Commissaires suppléants

-Brigitte SHADECK	**-Emmanuelle GIRAUD**
-Bruno DE LA BROSSE	**-Béatrice PERSON**
-Sophie CHARTIER	**-Jean-Luc-LESNE**
-Patrick COSQUER	**-Fabrice HOLLEY**
-Sébastien LEPETZ	**-Maryse JACQ**
-Anne DRONNE	**-Martine ILLIEN**

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE DE PONTRIEUX

Le Maire,

Anthony LE GOAZIOU